



## Le Lycée Louis Davier en bref :

Le lycée des métiers Louis Davier est un établissement général, technologique et professionnel

Des enseignants expérimentés interviennent dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> **prépa-métiers** et mettent leurs compétences au service des élèves pour favoriser leur réussite.

## Admission

Cette formation en 1 an est accessible aux élèves issus d'une classe de 4<sup>ème</sup>.

Procédure d'admission :  
Équipe pédagogique



Lycée des métiers du  
Tertiaire, de la  
Logistique et de  
l'Automobile.



Lycée des Métiers Louis Davier  
Avenue Molière  
89300 JOIGNY  
Tél : 03 86 92 40 00  
Mèl : 0891199v@ac-dijon.fr  
www : lyceedavier.fr

## Les +

- Une formation **dynamique**
- Des activités et supports variés avec des **outils audiovisuels et informatiques**
- Des mises en situation
- Des visites pour **découvrir** le tissu industriel et commercial
- Des **poursuites d'études** possibles
- **4 semaines** de formation en milieu professionnel

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



Personnaliser un parcours  
Découvrir des métiers

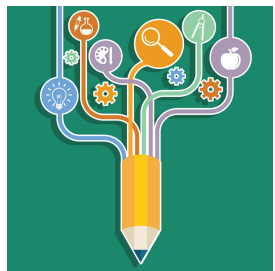


Lycée  
Louis DAVIER

## Des **ÉTUDES** destinées à :

Proposer à des **élèves volontaires** prêts à se remobiliser autour d'un **projet de formation**, un **accompagnement** dans la construction de leur **projet personnel**.

Elle s'inscrit dans le cadre de la **personnalisation des parcours**.



## Contenu de la **FORMATION**

### Enseignement général :

2 Langues Vivantes 5h  
Français 5h  
Mathématiques 4h  
Histoire Géographie et  
Enseignement Moral et Civique 3h  
Prévention Santé Environnement 2h  
Enseignements artistiques 1h  
Éducation Physique et Sportive 2h  
Sciences et technologie 5h

### Découverte Professionnelle : 5 heures

Activités administratives 1h  
Vente 1h  
Logistique 1h  
Mécanique 1h  
Carrosserie 1 h

### Période d'observation en milieu professionnel

Les élèves réalisent 4 périodes d'observation d'une semaine dans une ou plusieurs entreprises de leur choix.

### Effectifs

La classe est composée d'un effectif mixte de 24 élèves fréquemment dédoublé.

*Les élèves présentent le Diplôme National du Brevet (DNB), dans la série de leur choix.*

*Ils peuvent aussi éventuellement présenter le CFG (Certificat de formation générale).*

*L'enseignement de découverte professionnelle peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.*

*Ils valident en outre les certifications de :*

- *PIX pour l'informatique,*
- *ASSR2 pour la sécurité routière,*
- *un niveau de SST (santé et sécurité au travail).*

## Les **DÉBOUCHES** et poursuite d'études :

## Conditions d'admission

Cette formation en 1 an est accessible aux élèves issus d'une classe de 4<sup>ème</sup>.

Durant l'année de 4<sup>ème</sup> et en vue de la préparation de la phase de dialogue du 2<sup>ème</sup> trimestre, un entretien personnalisé, fondé sur un bilan des acquis de l'élève et de sa motivation, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe du collège (principal, CPE, COP...).

Après cet échange, l'équipe pourra proposer une 3<sup>ème</sup> « prépa-métiers » à l'élève et ses représentants légaux qui pourront en faire la demande lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. Après celui-ci, la proposition de passage en 3<sup>ème</sup> « prépa-métiers » est examinée par des commissions académiques ou départementales qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.



## Poursuite d'études

- À l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves de « prépa-métiers » participent à la même **procédure d'orientation** et d'affectation que les autres élèves.
- La **poursuite d'études** se fait, le plus souvent, en lycée professionnel pour y intégrer une seconde de Baccalauréat professionnel ou de CAP.
- Cela n'exclut pas la voie de **l'apprentissage** ni la **voie générale ou technologique**.

